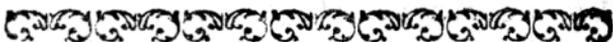


*nous approprier le Droit Romain.* Il eût été difficile de concevoir un plan plus vaste & plus complet ; cependant l'auteur ne paroît pas être resté au dessous de son entreprise ; il s'étend même sur des accessoires qu'il discute avec la plus grande sagesse. Il examine si dans un tems où l'ignorance couvre de ses ailes de chauve-souris les langues mortes & savantes , il faut continuer l'enseignement du Droit en latin ; & répond qu'il faut le faire jusqu'à ce que des lumières bien claires , qui jusqu'ici n'ont été aperçues nulle part , nous fassent voir qu'un usage différent produiroit des avantages plus généraux & plus sûrs.



*Ecole-pratique des accouchemens ; par le professeur J. B. Jacobs , assesseur du college de médecine de la ville de Gand , chirurgien-juré & pensionnaire de la même ville & de la chàtellenie du Vieux-Bourg. A Paris , chez Méquignon l'aîné ; à Bruxelles , chez Dujardin ; & à Gand , chez l'auteur. 1785. Vol. in-8°. de 428 pag. Prix 12 liv. br. 14 liv. rel.*

L'Auteur déclare qu'il a composé cet ouvrage pour ses élèves & *sur-tout* pour les Sages-femmes. Ce qui paroît annoncer qu'il est sur cet article du même avis que le célèbre Hecquet , & plus récemment M<sup>r</sup>. Rouffel. dont nous avons rapporté tant de réflexions